

# Rayonnement 338 — Rencontrer votre député

## À PROPOS DE RAYONNEMENT 338

Merci d'accepter de participer à ce projet!

Rayonnement 338 veillera à ce que nos démarches de défense des intérêts se déroulent dans les 338 circonscriptions fédérales avec efficacité. Par une rencontre individuelle, un événement communautaire, une lettre ou un simple appel téléphonique, Rayonnement 338 s'assurera que l'Association nationale des retraités fédéraux et nos principales priorités soient connues et comprises de chaque député.

Et, pour rendre le réseau Rayonnement 338 possible et efficace, la clé consiste à tirer parti de nos membres et de nos sympathisants là où la défense des intérêts peut avoir le plus grand impact : dans leurs propres collectivités. Les voix locales mettent les enjeux en contexte, leur donnent un visage et présentent des témoignages personnels qui transmettent la dimension humaine de nos priorités. Le service d'autrui est l'une des plus nobles vocations qu'une personne peut accepter et les membres de notre Association ont passé leur vie professionnelle au service de notre pays. Et, pour avoir un impact durable et positif, rien ne vaudra la résolution et l'unité de la part de retraités fédéraux de tous les horizons, animés de la même mission d'améliorer de manière significative la qualité et la sécurité de la retraite.

## À PROPOS DE CETTE TROUSSE

Cette trousse vous donnera les outils dont vous avez besoin pour tenir des rencontres efficaces avec votre député local.

La trousse comprend :

- des renseignements utiles pour vous aider à déterminer quel député représente votre circonscription;
- des conseils pour organiser et tenir une rencontre efficace avec un député, y compris la façon de rendre compte de vos résultats;
- des indications sur l'endroit où vous pouvez trouver de l'information et du matériel supplémentaires pour votre rencontre, y compris des renseignements de base sur nos priorités, accompagnés d'arguments à faire valoir.

N'oubliez pas que votre agent ou agente des programmes de défense des intérêts (APDI) et que l'équipe de la défense des intérêts de l'Association sont là pour vous aider. Si vous avez des questions au sujet de cette trousse, de ce projet ou de quoi que ce soit d'autre, veuillez envoyer un courriel à [defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca).



**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS**

1-855-304-4700 | [defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca)

**[retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)**



Association nationale  
des retraités fédéraux | National Association  
of Federal Retirees

## POURQUOI RENCONTRER VOTRE DÉPUTÉ?

Les députés représentent non seulement leur parti politique, mais aussi chaque personne qui vit dans leur circonscription — qu'elle ait voté pour eux ou non. Les députés sont des gens ordinaires qui ont choisi de se présenter aux élections pour servir notre pays. Même si rencontrer un représentant élu peut sembler intimidant, il est important de vous rappeler qu'il vous représente. C'est d'ailleurs pourquoi il est important de le rencontrer. C'est de cette façon que nous présentons l'Association, que nous faisons connaître nos priorités et nos objectifs en matière de défense des intérêts et que nous obtenons du soutien pour les prises de position que nous présentons au Parlement.

Même si l'Association nationale des retraités fédéraux communique régulièrement avec les députés selon divers canaux, votre rencontre avec votre député constitue l'un des moyens les plus efficaces de transmettre notre message. En tant qu'électeur vivant dans sa circonscription, vous pouvez mettre nos priorités en contexte à l'échelle locale, leur donner une dimension humaine et transmettre le pourquoi de leur importance, ce que nous ne pouvons tout simplement pas réaliser à partir de notre bureau national. S'ajoutant à nos campagnes nationales, votre travail sur le terrain a un impact durable et positif.

## TROUVEZ VOTRE DÉPUTÉ

Il y a 338 députés au Parlement, soit un qui représente chaque circonscription fédérale du pays. Les députés ont au moins deux bureaux : un bureau de circonscription dans la circonscription locale, et un bureau sur la Colline du Parlement. Parfois, les députés ayant des circonscriptions rurales sur un vaste territoire disposent de plusieurs bureaux de circonscription dans différentes parties de leur circonscription, afin de pouvoir servir et échanger avec tous les électeurs.

Dans la plupart des cas, vous rencontrerez votre député dans son bureau de circonscription. Vous pouvez trouver votre député et l'adresse de son ou ses bureaux de circonscription en utilisant l'outil de recherche sur [www.ourcommons.ca/fr/accueil](http://www.ourcommons.ca/fr/accueil) et en entrant votre code postal. Vous y trouverez le nom de votre député avec sa photo, un aperçu de son rôle et de ses fonctions au Parlement (s'il siège à un ou des comités parlementaires, s'il fait partie d'une association parlementaire, ses discours et ses votes au Parlement, etc.), de même que les coordonnées de ses bureaux.

Après avoir obtenu ces renseignements, mais avant de commencer les démarches pour votre rencontre, il est bon de vous renseigner un peu sur votre député. En plus des renseignements que vous pouvez trouver sur [www.ourcommons.ca/fr/accueil](http://www.ourcommons.ca/fr/accueil), la plupart des députés ont des sites Web et des profils actifs dans les médias sociaux. Une recherche rapide sur Google devrait vous donner beaucoup de résultats. Il n'est certainement pas nécessaire de tout savoir sur le député, mais il peut être utile d'avoir une idée de son parcours pour vous aider à éclairer votre conversation avec lui.

## OBTENEZ UNE RENCONTRE

Les députés élus sont extrêmement occupés — ce qui peut compliquer l'organisation d'une rencontre. Cependant, les députés sont généralement disposés à rencontrer les électeurs et ceux qui les représentent (vous!), dans l'espoir de les convaincre.

Voici quelques trucs et astuces pour obtenir une rencontre:

- **Déterminez leur emploi du temps.** Consultez le calendrier de la Chambre des communes pour savoir si le député est à Ottawa ou dans la circonscription. En général, la Chambre des communes siège de la fin septembre à la fin juin, avec une longue pause en décembre et janvier. Environ une fois par mois, la Chambre fait généralement relâche pendant une semaine (communément appelée « semaines d'intersession »). Généralement, les députés se trouvent dans leur circonscription lorsque la Chambre des communes ne siège pas.
- **Trouvez la bonne personne.** Chaque bureau de député compte une équipe d'employés et de bénévoles qui s'assureront que leur député est bien représenté et bien organisé. Parfois, il est difficile de savoir qui est responsable de la gestion de son horaire. La seule façon de le savoir est d'envoyer un courriel ou d'appeler. La personne avec qui vous entrez en contact devrait être en mesure de vous mettre en contact avec le bon membre de l'équipe.
- **Faites un suivi régulier.** Comme nous l'avons déjà souligné, les députés et leurs équipes sont des gens occupés. Faites d'abord un suivi pour vous assurer que votre demande de rencontre a bien été reçue, puis continuez à le faire à quelques jours d'intervalle. Pour qu'on se souvienne de vous et pour obtenir la rencontre, la persévérance polie est la clé.

## PRÉPAREZ-VOUS À LA RENCONTRE

Plus vous vous préparez à votre rencontre, plus elle sera réussie. Même si on ne s'attend pas à ce que les bénévoles soient des experts de contenu, prenez le temps de vous familiariser avec le matériel et la logistique de la rencontre. Cela peut aider à rendre l'expérience moins stressante et plus fructueuse.

Voici quelques pratiques exemplaires:

- **Pratiquez-vous à de nombreuses reprises.** Passez en revue le matériel fourni par l'Association à plusieurs reprises avant la rencontre. Prenez aussi un peu de temps avec un collègue bénévole, un ami, votre agent des programmes de la défense des intérêts ou notre équipe de défense des intérêts, pour vous entraîner à faire votre présentation et poser toutes les questions que vous pourriez avoir.
- **Préparez votre documentation.** Assurez-vous d'avoir assemblé tous vos documents imprimés, pour qu'ils soient prêts à être distribués! Toute la documentation peut être téléchargée à partir du portail des bénévoles. Vous pouvez aussi envoyer une demande par courriel, à [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca).
- **Planifiez votre déplacement.** Les députés ont des horaires serrés et le fait d'être en retard parce que vous n'avez pas trouvé de stationnement fera une mauvaise première impression. Assurez-vous d'avoir l'adresse, les directives pour vous y rendre en voiture ou en transport en commun, ainsi que les renseignements sur le stationnement disponibles au besoin, bien avant votre réunion.

## FAITES VALOIR VOS ARGUMENTS

Lorsque vous rencontrez un député, il est important de présenter nos priorités avec clarté et avec confiance, afin d'avoir le plus d'impact possible. On ne s'attend pas des bénévoles à ce qu'ils soient experts sur tous les enjeux. Par contre, vous pouvez prendre quelques mesures judicieuses pour faire valoir vos arguments, et cela peut assurer le succès.

Voici quelques conseils:

- **Gardez un ton direct, mais amical.** Même si vous vous attendez à ce que le député s'oppose à notre position sur un enjeu, assurez-vous d'utiliser un langage amical et accessible.
- **Ne vous laissez pas distraire.** De nombreux députés sont vraiment doués pour bavarder pendant 25 minutes lors d'une rencontre de 30 minutes, ce qui ne laisse presque pas de temps pour parler des enjeux. Soyez poli, mais maintenez avec fermeté la conversation sur les sujets dont vous voulez discuter.
- **Faites-le réagir.** Ne vous contentez pas de parler au député. Assurez-vous de faire participer à la conversation en lui posant des questions. Elles peuvent d'ailleurs vous assurer qu'il est attentif. Voici des exemples de questions:
  - ▶ Êtes-vous au courant de cet enjeu?
  - ▶ Croyez-vous que (message simplifié)? Par exemple, pensez-vous qu'il est juste de modifier une entente au sujet d'une pension, après que quelqu'un a pris sa retraite?
  - ▶ Qu'entendez-vous à propos de cet enjeu? Que pensez-vous qu'il va se passer?
- **N'inventez rien.** On ne s'attend pas à ce que vous soyez un expert sur tous les enjeux. Et, même si vous devriez examiner les notes fournies par le bureau national avant votre rencontre, il n'est pas raisonnable d'essayer de les mémoriser! Si on vous pose une question à laquelle vous ne connaissez pas la réponse, dites-le! Il vous suffit de dire « Je suis bénévole et je ne connais pas la réponse à votre question. Par contre, je peux demander au personnel de notre bureau national de vous donner plus de renseignements. » Nous sommes heureux de vous fournir cette expertise supplémentaire pour vous aider. De plus, nous préférons nettement donner des renseignements exacts un peu plus tard, plutôt que d'avoir à rectifier des renseignements incorrects.

## OBTENEZ UN ENGAGEMENT

Pendant la rencontre, obtenez toujours un engagement de la part du député. Cette information est extrêmement importante. Notez les engagements pris au cours de votre rencontre et assurez-vous de transmettre cette information à votre APDI et à l'équipe de la défense des intérêts.

Les engagements peuvent comprendre:

- Une promesse relative à une politique énoncée durant une campagne, possiblement dans le programme électoral précédent du parti ou n manuel de politiques.
- Voter pour ou contre un enjeu, si cet enjeu est soumis à la Chambre des communes.
- Faire passer le mot sur l'importance de l'enjeu. Voici les formes que cela peut prendre : parler de l'enjeu à la Chambre des communes, partager du contenu sur les médias sociaux ou dans ses communications à titre de député (comme les bulletins d'information électroniques et les envois postaux).

## PRENEZ UN AUTO PORTRAIT

Nous aimons présenter le travail que notre équipe réalise dans les communautés d'un océan à l'autre. Nous publions souvent des photos de notre équipe rencontrant des députés sur notre site Web, dans les médias sociaux et parfois dans le magazine Sage. Mais pour les publier, vous devez vous souvenir de prendre une photo et de nous l'envoyer!

Voici quelques conseils pour prendre une bonne photo (et ce qu'il faut en faire par la suite) :

- Utilisez votre téléphone intelligent! Les appareils photo des téléphones intelligents sont souvent de haute qualité et presque tout le monde en a un téléphone dans sa poche. Si vous avez un appareil photo numérique, cela peut aussi très bien fonctionner.
- Prenez des photos avec la plus haute résolution possible. Si votre téléphone ou votre appareil photo est doté de réglages de qualité, utilisez toujours le réglage de qualité le plus élevé possible.
- Les autoportraits conviennent très bien, mais demandez de l'aide si vous le pouvez! Le personnel d'un député est souvent heureux de prendre des photos pour vous, alors ne vous inquiétez pas de vos compétences en matière d'autoportrait. N'ayez pas peur de demander au personnel du député de vous prendre en photo. C'est une demande fréquente, en fait.
- Et envoyez-nous la photo! Il suffit de l'envoyer par courriel, à [defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca). N'oubliez pas d'indiquer les noms de toutes les personnes figurant sur la photo, la date de votre rencontre, et toute autre information pertinente.
- Partagez la photo! Si vous utilisez Facebook ou Twitter, n'hésitez pas à partager la photo sur votre propre profil et à montrer votre travail! Si vous utilisez Twitter, n'oubliez pas de nous identifier (@retraitesfed), pour nous permettre de retransmettre votre message!

## FAITES UN SUIVI ET UN COMPTE RENDU

Afin de comprendre notre impact à l'échelle du pays et d'allouer les ressources et le soutien aux bénévoles de façon appropriée, il est important que vous fassiez des comptes rendus de vos rencontres. Lorsque vous envoyez un courriel à [defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca), ne manquez pas d'indiquer les renseignements suivants:

- Des détails sur la rencontre, y compris la date à laquelle elle a eu lieu et ce qui a été discuté.
- Qui était présent : le député, les membres de son personnel ou ses représentants et les bénévoles qui étaient présents avec vous.
- La documentation remise au député.
- Les résultats de la rencontre et tout engagement pris par le député, le candidat ou son personnel.
- Les suivis nécessaires, que ce soit vous qui les fassiez ou le bureau national.

Et, si vous avez d'autres renseignements à nous envoyer, n'hésitez pas à le faire! Nous préférons avoir le plus de précisions possible sur votre rencontre, et non pas le contraire. Alors, n'hésitez pas à nous donner tous les détails.

Il est essentiel de nous faire part de ces renseignements rapidement. Cela nous aide à ne pas doubler le travail, par exemple en essayant d'organiser une rencontre à Ottawa avec un député que vous avez déjà rencontré, ou de lui envoyer des documents qu'il a peut-être déjà reçus.

**DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE**

Nous voulons nous assurer que vous avez tout ce dont vous avez besoin pour réussir! C'est pourquoi nous avons rassemblé toute une série de documents pour vous aider à préparer votre rencontre.

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez vous connecter à votre compte sur notre site Web et accéder à d'autres trousseaux à outils, à des renseignements d'ordre général et à des arguments à faire valoir, à des enregistrements de séances de formation et à des outils d'apprentissage interactifs en ligne pour vous aider à vous préparer.

Il vous suffit de visiter [www.retraitesfederaux.ca](http://www.retraitesfederaux.ca) et de cliquer sur le lien « Se connecter » au coin supérieur droit de la page Web. Vous pourrez alors vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe ou créer un nouveau compte. Une fois connecté, vous verrez un menu sur le côté gauche de votre écran. Cliquez sur « Mon adhésion », et sur la page suivante, cliquez sur « Mes documents ». Sous le menu déroulant « Documents des membres », vous verrez un dossier spécial pour Rayonnement 338. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour réussir!

Si vous éprouvez des problèmes à vous connecter ou à créer un compte, veuillez envoyer un courriel à [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca).

**MERCI**

Rayonnement 338 est un projet qui revêt une importance toute spéciale pour l'Association nationale des retraités fédéraux. Ensemble, nous avons un impact important en établissant des relations locales solides et efficaces avec la Chambre des communes du Canada — et nous ne pourrions pas envisager d'atteindre cet objectif sans vous. Merci.

Votre agent des programmes de défense des intérêts et l'équipe de la défense des intérêts du bureau national sont là pour vous aider. Pour toute question au sujet de cette trousse ou de notre documentation, veuillez communiquer avec nous, à [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca).